

## **Programme de stages pratiques pour étudiants - Mesures d'intervention pour soutenir les organismes pendant la période du COVID-19**

### ***(English text follows French)***

Le programme novateur d'**apprentissage intégré au travail** du CTIC aide les employeurs canadiens à élargir leurs activités. Une subvention salariale est offerte aux employeurs qui embauchent des étudiants de niveau postsecondaire afin de leur offrir une expérience pratique inestimable dans les secteurs des technologies de l'information et de l'économie numérique. Le programme d'apprentissage intégré au travail est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme de stages pratiques pour étudiants.

Le gouvernement du Canada a présenté plusieurs mesures d'assouplissements pour atténuer certaines des difficultés associées à la crise de la COVID-19 auxquelles font face les employeurs qui embauchent des étudiants.

Nous avons intégré ces mesures à notre programme d'apprentissage intégré au travail pour les prochaines sessions.

### **Les principaux changements apportés au programme d'apprentissage intégré au travail sont les suivants :**

1. L'exigence de la création de nouveaux postes (Net New) a été temporairement suspendu et tous les placements professionnels des étudiants de niveau postsecondaire sont maintenant admissibles.
2. La subvention a été augmenté à 75% pour tous les postes jusqu'à un maximum de 7500 \$ et sera appliquée aux salaires gagnés le 25 mai 2020 et plus tard. L'augmentation de la subvention à 75% sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2021.
3. Le CTIC a également ajouter l'option d'un paiement de 50% du salaire payé à la mi-parcours du placement (les paiements initiaux ne sont plus disponibles). Si vous souhaitez recevoir le paiement à la mi-parcours, vous devrez télécharger les talons de paie de l'étudiant des semaines passés lorsque vous remplirez les formulaires de la mi-session.
4. Les dates de début et de fin ainsi que la durée des placements sont maintenant flexibles.
5. Le travail à distance dans un environnement sécuritaire, à partir du domicile des étudiants ou d'un autre espace isolé est maintenant autorisé.
6. Les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent maintenant être des employeurs et faire une demande de subvention salariale.

Veuillez noter que ces mesures seront en vigueur jusqu'au 31 mars 2021.

Visitez notre site Web à l'adresse <https://www.wil-ait.digital/fr/> pour obtenir de plus amples renseignements et pour compléter une demande.

---

## Student Work Placement Program – Response Measures to Support Organizations during COVID-19

ICTC's WIL Digital is an innovative **Work Integrated Learning (WIL)** program that helps Canadian employers grow their businesses. A wage subsidy is available for employers that offer student work placements within the Digital Economy. WIL Digital is funded by the Government of Canada through the Student Work Placement Program (SWPP). The Government of Canada has introduced a number of flexibility measures to mitigate some of the challenges employers are faced with when hiring students as a result of Covid-19.

We have incorporated these measures into our WIL Digital Program for the upcoming terms.

### **Key changes to WIL Digital for the upcoming spring-summer term are as follows:**

- 1. Net New** requirement for employers has been temporarily waived and all Post-Secondary Education student work placements are now eligible.
- 2. Increased subsidy** of 75% up to \$7500 will be applied to wages earned by students on or after May 25, 2020. The 75% wage subsidy will be in place until March 31, 2021.
- 3.** Mid-point payment for 50% of paid wages [Please note, that upfront payments are no longer available]. If you wish to receive a mid-point payment, please upload 8 weeks` worth of pay stubs in the Mid-term check form.
- 4.** Flexibility with start and end dates as well as the duration of the placement(s)
- 5.** Working remotely in a safe environment, from the student's home or other self-isolated area is now allowed.
- 6.** Post-secondary education institutions are now eligible to serve as the employer and apply for the wage subsidy.

Please note these measures will be in place until March 31, 2021

Please visit our new website, <https://www.wil-ait.digital/en/> for more information and applications!